

**S.M.G.S.E.** 

Syndicat Mixte du Grand Site de l'Estérel



**UNION EUROPÉENNE**

Fonds Européen Agricole  
pour le Développement Rural

**RÉGION  
PROVENCE  
ALPES  
CÔTE D'AZUR**



L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

# **BILAN DE L'ANIMATION DU PLAN INTERCOMMUNAL DE DEBROUSSAILLEMENT ET D'AMENAGEMENT FORESTIER (PIDAF)**

## **DU SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE L'ESTEREL (S.M.G.S.E.)**

### **RAPPORT D'ACTIVITE 2023**



Mission d'assistance technique confiée à  
l'Office National des Forêts



Opération financée par le Conseil Régional de la  
Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

# SOMMAIRE

<b>1. OBJET DU PRESENT RAPPORT D'ACTIVITE.....</b>	<b>3</b>
<b>2. PREAMBULE.....</b>	<b>3</b>
L'assemblée délibérante du Syndicat.....	3
Le périmètre d'action du PIDAF Estérel.....	5
L'évolution des partenaires.....	7
<b>3. DESCRIPTIF DU MASSIF ET DES RISQUES INCENDIE.....</b>	<b>7</b>
Données météorologiques pour l'année 2023.....	7
Historique des feux pour l'année 2022.....	8
<b>4. BILAN DES ACTIVITES ET TRAVAUX.....</b>	<b>8</b>
Animation PIDAF programmée.....	8
Animation PIDAF réalisée.....	8
Volet opérationnel.....	9
1. Visite de réception avec l'inter-services.....	9
2. Travaux de débroussaillage 2022 - Réalisation 2023 par le biais de marchés publics.....	11
3. Travaux de génie civil 2022 - Réalisation 2023 par le biais de marchés publics ...	13
4. Travaux citernes 2022 - Réalisation 2023 par le biais de marchés publics.....	14
5. Etudes et servitudes - Réalisation 2023 par le biais de marchés publics.....	14
A] Extension du PIDAF Estérel sur la commune de Roquebrune-sur-Argens.....	14
B] Prise de servitudes sur les pistes DFCI H83 Font Freye, H46 Ceinturon, H860 Fustièrre et H15 Crête de l'Etang.....	14
6. Travaux régie du Département du Var - Réalisation 2023.....	15
7. Travaux APFM et Agence Travaux de l'Office National des Forêts - Réalisation 2023.....	16
A] Entretien de débroussaillage.....	16
B] Entretien de débroussaillage autour de citernes.....	17
8. Renforcement de la surveillance du massif - Garde Régionale Forestière.....	17
Volet concertation.....	18
1. Suivi de la politique des partenaires locaux, départementaux, régionaux et européens.....	18
2. Relations avec les partenaires institutionnels.....	20
A] Département des Alpes-Maritimes.....	20
B] Office National des Forêts.....	20
C] Service Départemental d'Incendie et de Secours.....	21
3. Relations avec les partenaires techniques.....	22
A] Conservatoire des Espaces Naturels PACA / Service Natura 2000 d'Estérel Côte d'Azur Agglomération.....	22
B] ESCOTA.....	22
4. Concertation et information des propriétaires privés.....	23
5. Concertation et information Comités Communaux Feux de Forêt (CCFF) sur l'état des équipements de défense.....	23
6. Concertation et information des communes.....	24
Volet programmation.....	24
1. Montage des dossiers de subventions.....	24

2. Perspectives.....	24
<b>5. CONCLUSION.....</b>	<b>25</b>
<b>ANNEXE 1.....</b>	<b>26</b>

## **1. OBJET DU PRESENT RAPPORT D'ACTIVITE**

La vocation première du Syndicat Mixte du Grand Site de l'Estérel (S.M.G.S.E) est la mise en œuvre du Plan Intercommunal de Débroussaillage et d'Aménagement Forestier (PIDAF) des massifs forestiers des communes des Adrets-de-l'Estérel, Bagnols-en-Forêt (membre par la Communauté de Communes du Pays de Fayence), Fréjus, Puget-sur-Argens et Saint-Raphaël.

Il est issu de la volonté de ces communes, parties prenantes dans le Syndicat, de préserver l'espace naturel forestier et périurbain du massif (19.000 ha boisés pour une superficie totale de 29.000 ha) au travers d'un programme de Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI).

Dans ce cadre, une mission d'assistance technique, dite d'animation, a été confiée à l'Office National des Forêts (ONF) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007 par le Syndicat. Elle comprend l'enquête et l'expertise sur la DFCI, l'animation du PIDAF, la concertation entre tous les acteurs partenaires de la forêt et la recherche de financements afin de mettre en œuvre les actions listées dans les documents de programmation. Le PIDAF Estérel a fait l'objet d'une révision, entérinée par arrêté préfectoral en date du 30 juillet 2018.

Depuis 2014, le Syndicat s'implique davantage dans la protection et la préservation du massif au-delà de l'aspect DFCI. Selon son engagement de 2012, la Charte Forestière de Territoire Grand Estérel (CFTGE) en partenariat avec les communes de Mandelieu-la-Napoule et Théoule-sur-Mer a été menée à son terme et signée le 29 janvier 2015. Afin d'animer cette charte et de lancer une Opération Grand Site, le Syndicat s'est attaché les services techniques d'une chargée de mission, d'une chargée de projet, d'un chargé de travaux et d'un technicien travaux avec pour objectif l'obtention du label « Grand Site de France ».

Le présent rapport a pour objet de rendre compte de l'activité d'animation à l'attention du Conseil Départemental du Var ainsi que de la Région Sud qui participe au financement de cette activité. Il synthétise également les activités du Syndicat au cours de l'année 2023.

## **2. PREAMBULE**

### **➤ L'assemblée délibérante du Syndicat**

Présidée par Monsieur Georges BOTELLA, le Comité Syndical se compose de :

<b>Commune</b>	<b>Délégué</b>	<b>Fonction S.M.G.S.E.</b>	<b>Fonction municipale</b>
<b>Théoule-sur-Mer</b>	<b>Georges BOTELLA</b>	<b>Président Délégué titulaire</b>	<b>Maire</b>
Fréjus	Christophe CHIOCCA	1 <sup>er</sup> vice-Président délégation « Affaires relevant de la mise en valeur et de la gestion du massif de l'Estérel » Délégué titulaire	Adjoint au Maire
Saint-Raphaël	Guillaume DECARD	2 <sup>e</sup> vice-Président délégation « Affaires relevant des relations politiques et institutionnelles » Délégué titulaire	Adjoint au Maire

<b>Commune</b>	<b>Délégué</b>	<b>Fonction S.M.G.S.E.</b>	<b>Fonction municipale</b>
Les Adrets-de-l'Estérel	Jean-Pierre KLINHOLFF	3 <sup>e</sup> vice-Président délégation « Affaires relevant du PIDAF et de la DFCL » Délégué titulaire	Maire
Communauté de Communes Pays de Fayence (CCPF)	Michel FLEURY	4 <sup>e</sup> vice-Président délégation « Affaires relevant du suivi de la réhabilitation et de l'aménagement des itinéraires d'activités de pleine nature et de découverte » Délégué titulaire	Conseiller municipal de la commune de Bagnols-en-Forêt
Roquebrune-sur-Argens	Eve STEINMETZ	5 <sup>e</sup> vice-Présidente délégation « Affaires relevant de la communication et des relations publiques » Déléguée titulaire	Adjointe au Maire
Saint-Raphaël	Frédéric MASQUELIER	Délégué titulaire	Maire
Communauté de Communes Pays de Fayence (CCPF)	Michel FELIX	Délégué titulaire	Maire de la commune de Tanneron
Les Adrets-de-l'Estérel	Isabelle MARTEL	Déléguée titulaire	Adjointe au Maire
Fréjus	Charles MARCHAND	Délégué titulaire	Adjoint au Maire
Puget-sur-Argens	Jean-François MOISSIN	Délégué titulaire	Adjoint au Maire
Puget-sur-Argens	Mireille ANILLO	Déléguée titulaire	Conseillère municipale
Roquebrune-sur-Argens	Martine BOUVARD	Délégué titulaire	Conseillère municipale
Théoule-sur-Mer	Jean-Luc RICHARD	Délégué titulaire	Conseiller municipal
Les Adrets-de-l'Estérel	Laurence MOULIN	Déléguée suppléante	Conseillère municipale
Les Adrets-de-l'Estérel	Juliette DIAFERIO	Déléguée suppléante	Conseillère municipale
Communauté de Communes Pays de Fayence (CCPF)	Jérôme ZORZUT	Délégué suppléant	Adjoint au Maire de la commune de Bagnols- en-Forêt
Communauté de Communes Pays de Fayence (CCPF)	Michel REZK	Délégué suppléant	Conseiller municipal de la commune de Callian
Fréjus	Ariane KARBOWSKI	Déléguée suppléante	Adjointe au Maire
Fréjus	Frédéric CAZALA	Délégué suppléant	Conseiller municipal
Puget-sur-Argens	Serge PELLEGRINO	Délégué suppléant	Adjoint au Maire
Puget-sur-Argens	Françoise GRAS	Déléguée suppléante	Conseillère municipale
Roquebrune-sur-Argens	Jérôme BUSNEL	Délégué suppléant	Conseiller municipal
Roquebrune-sur-Argens	Pascal TESSONNEAU	Déléguée suppléante	Conseillère municipale
Saint-Raphaël	Maxime GRILLET	Délégué suppléant	Adjoint au Maire
Saint-Raphaël	Sylvie BLANC	Déléguée suppléante	Conseillère municipale
Théoule-sur-Mer	Jean-Denis SAISSE	Délégué suppléant	Conseiller municipal
Théoule-sur-Mer	Emmanuelle CENNAMO	Déléguée suppléante	Conseillère municipale

Composition du Comité Syndical sur l'année 2023

## ➤ Le périmètre d'action du PIDAF Estérel

En 2023, le PIDAF Estérel regroupe cinq communes du massif de l'Estérel côté varois :

- Les Adrets-de-l'Estérel,
- Bagnols-en-Forêt,
- Fréjus,
- Puget-sur-Argens,
- Saint-Raphaël.

Commune	Surface (hectares)	Surface de milieux naturels (hectares)	Taux de boisement (%)
Les Adrets-de-l'Estérel	2.253	1.257,95	56
Bagnols-en-Forêt	4.304	2.878,91	67
Fréjus	10.512	4.696,98	45
Puget-sur-Argens	2.707	856,08	32
Saint-Raphaël	9.109	5.657,04	62
TOTAL	28.885	15.346,96	

*Données issues du PIDAF Estérel révisé en 2018*

### Commune de Saint-Raphaël

Le « Site du Rastel d'Agay » est une nouvelle acquisition du Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres présent sur la commune de Saint-Raphaël dans le massif de l'Estérel. Ce massif, défini comme site classé, fait l'objet d'une opération « Grand site de France » visant à valoriser cet espace naturel en trouvant un compromis entre la préservation de son patrimoine naturel et l'accueil du public. Ces objectifs sont en accord avec les missions du Conservatoire du littoral et des Rivages Lacustres, qui visent à réaliser l'acquisition d'espaces naturels pour les préserver de l'urbanisation tout en autorisant l'accès au public, dans le respect des équilibres naturels. Cet établissement public dispose d'une zone d'intervention de 758 hectares sur la commune de Saint-Raphaël s'étendant sur les espaces naturels qui entourent la carrière des Grands Caous, les lacs du Dramont et le Rastel d'Agay. Cette zone d'intervention correspond aux espaces dont l'acquisition foncière est jugée pertinente pour leur préservation, validée par un conseil d'administration après avis de la commune. Ainsi, le Conservatoire du Littoral a récemment fait l'acquisition foncière de parcelles situées dans ce périmètre d'intervention nommé « Rastel d'Agay ». Ces acquisitions se sont faites en deux temps :

- 19 ha ont d'abord été achetés en 2019 au Nord-Ouest de la rade d'Agay,
- 103 ha rachetés au groupe PIERRE ET VACANCES plus à l'Ouest au-dessus des lacs du Dramont en 2021.

Cette dernière acquisition a été réalisée dans le cadre d'une opération de mécénat de l'entreprise Biogroup. Ainsi, la partie Est du site du Rastel d'Agay est située au pied du massif rocheux portant le même nom et la partie ouest s'étend sur le secteur des Ferrières. La gestion du site a ensuite été confiée à Esterel Côte d'Azur Agglomération (ECAA) par une convention signée le 8 août 2022 avec le Conservatoire du Littoral.

L'entièreté de la piste DFCI H47 Ferrières et une partie de la piste DFCI H45 Caous font partie de ce nouvelle espace public.



Carte des zones naturelles remarquables aux alentours du site

### Commune de Roquebrune-sur-Argens

Par arrêté inter-préfectoral du 16 janvier 2019, la commune de Roquebrune-sur-Argens est autorisée à adhérer au Syndicat. Afin d'inclure ce nouveau territoire communal au PIDAF Estérel, une étude est à produire.

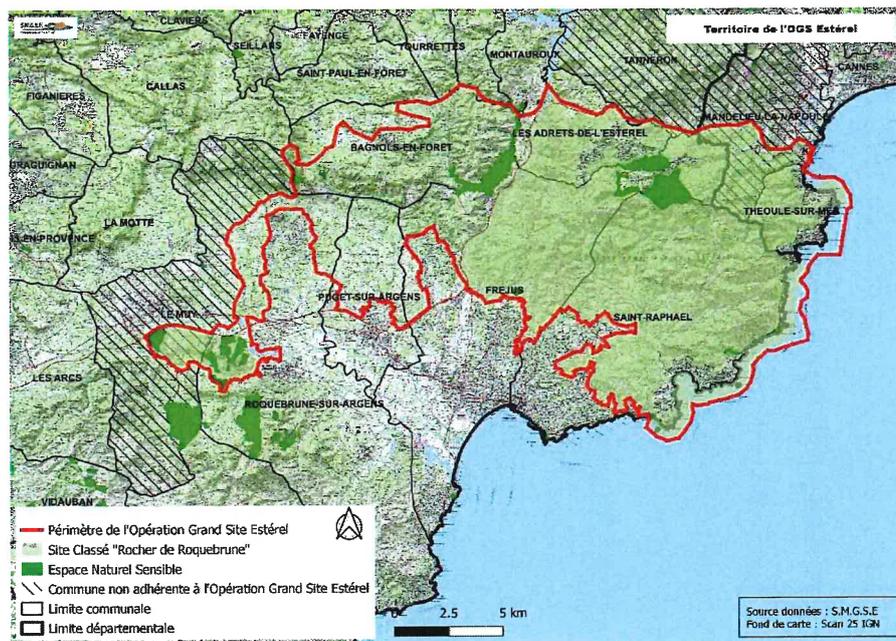
Lancée en janvier 2023, les phases 1 « recueil des données et analyses » et 2 « Définition des objectifs » de cette étude sont terminées. La phase 3 « concertation et validation stratégique » sera finalisée lors de la tenue du Comité de Pilotage début 2024. Le marché abordera alors sa dernière phase « évaluations environnementales, paysagères et élaboration du programme d'actions ».

### Commune de Fréjus

Le barrage de l'Avellan fait l'objet d'une étude portée initialement par la ville afin d'envisager son démantèlement et la renaturation du site. Cet aménagement étant répertorié « FRJ 101 » au titre des équipements DFCL du PIDAF Estérel, le Syndicat est partie prenante lors des réunions de concertation. Actuellement une surveillance des deux retenues avec prise de mesure est assurée, une vidange de la retenue secondaire à l'aide d'un dispositif de pompage s'opère selon niveau de remplissage et une étude quatre saisons doit être réalisée sur l'année 2024.

### Communes de Roquebrune-sur-Argens et Le Muy

Le 07 décembre 2023 s'est tenu le 6<sup>e</sup> Comité de Pilotage de l'Opération Grand Site (OGS) Estérel, démarche partenariale qui associe l'Etat, les collectivités et les acteurs des sites afin de porter un projet de réhabilitation et de gestion de territoire. Dans ce cadre, l'extension du périmètre OGS Estérel sur les communes de Roquebrune-sur-Argens et du Muy a été validée.



Actualisation du périmètre OGS Estérel au 07 décembre 2023

### ➤ Evolution des partenaires

L'année 2023 a été marquée par le transfert du Guichet Unique Service Instructeur (GUSI) de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer à la Région pour la nouvelle programmation FEADER. Dans ce cadre, un service Forêt/Natura 2000 a été créé qui à terme se composera de 22 agents dont 7 seront dédiés à l'instruction des dossiers FEADER d'après la réunion qui s'est tenue le 02 février 2023.

Pour le Département du Var, les interlocutrices sont :

- Julie MARITON,
- Cindy SGATNI,
- Manon TERRASSON.

L'Agence de Services et de Paiements (ASP) reste l'organisme payeur tandis que la Région devient à la fois autorité de gestion et de contrôle.

## 3. DESCRIPTIF DU MASSIF ET DES RISQUES INCENDIE

### ➤ Données météorologiques pour l'année 2023

L'été 2023 est marqué par des conditions météorologiques exceptionnelles. Les jours de fermeture du massif de l'Estérel se sont élevés à 17.

➤ **Historique des feux pour l'année 2022 (données issues de la base de données feux de forêt : <https://bdiff.agriculture.gouv.fr>)**

Commune	Date	Surface en m <sup>2</sup>	Nature
Bagnols-en-Forêt	02/03/2022	200	Involontaire
Bagnols-en-Forêt	30/08/2022	200	Naturelle
Bagnols-en-Forêt	29/10/2022	2	Involontaire
Fréjus	23/05/2022	2.000	Malveillance
Roquebrune-sur-Argens	25/02/2022	20	Involontaire
Saint-Raphaël	21/02/2022	10.000	Accidentelle

#### **4. BILAN DES ACTIVITES ET TRAVAUX**

➤ **Animation PIDAF programmée**

La mission confiée à l'ONF par le devis DEP-23-877019-00508430/26968 est arrivée à son terme le 31 décembre 2023. Le nombre de jours consacré à cette mission était estimé à 45 soit :

- 7 jours de programmation de travaux,
- 5 jours de bilan de chantiers
- 10 jours de point avec la Maîtrise d'Ouvrage et de rédaction du bilan d'animation 2022,
- 7 jours de points avec les partenaires,
- 6 jours d'analyse de terrain et de cartographie en vue de l'implantation d'une nouvelle signalétique,
- 10 jours d'actualisation du PIDAF Estérel.

➤ **Animation PIDAF réalisée**

Le nombre de jours réalisé à cette mission s'est réparti comme suit :

- 1 jour de programmation de travaux,
- 6,5 jours de bilan de chantiers,
- 10 jours de points avec la Maîtrise d'Ouvrage et de rédaction du bilan d'animation 2022,
- 8 jours de point avec les partenaires,
- 0,5 jours d'analyse de terrain et de cartographie en vue de l'implantation d'une nouvelle signalétique.

Soit 26 jours de prestation sur les 45 estimés.

La répartition dans l'année s'est établie comme suit :

Mois	Nombre de jours
Janvier	1,5
Février	0,5
Mars	7
Avril	10
Mai	2,5
Juin	4,5
Juillet	0
Août	0
Septembre	0

Octobre	0
Novembre	0
Décembre	0
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>

**NB :** Il est à noter que l'agent de l'Office National des Forêts en charge de la mission d'animation du PIDAF Estérel a été victime d'un accident du travail au cours de l'été 2023 le rendant inapte pour reprendre ses activités professionnelles.

### ➤ Volet opérationnel

Tout au long de l'année, des visites techniques, en présence des partenaires institutionnels, sont organisées. Elles permettent notamment de faire le point sur les réalisations effectuées, de les valider et d'intégrer celles-ci dans le dispositif opérationnel.

Dans ce cadre, c'est la plateforme informatique (REMOCRA) qui permet de porter à connaissance au service cartographique du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) du Var l'ensemble de ces réalisations en temps réel.

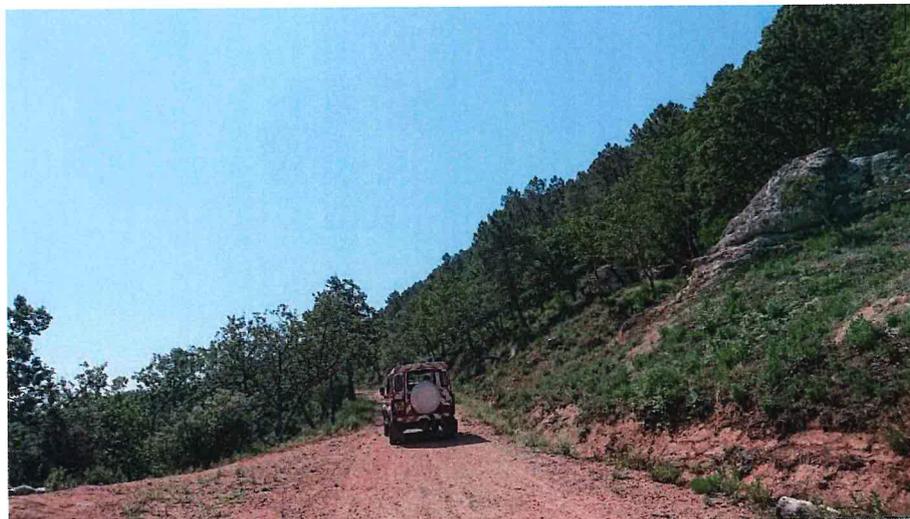
La Direction Départementale des Territoires et de la Mer (D.D.T.M) du Var, le Département du Var et le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) du Var y ont accès, mutualisant ainsi les informations.

#### 1. Visites de réception avec l'inter-services

En 2023, deux visites techniques ont été réalisées avec les membres de l'inter-services.

VISITE TECHNIQUE DU 26 JUIN 2023					
Commune	Piste	Nomination	Statut	Surface	Observations
Roquebrune-sur-Argens	F23	Cavalières	ZAP/ZAE	40	Application d'un débroussaillage dissymétrique 30 mètres /20 mètres jusqu'à la citerne RAG 13 puis 80 mètres / 20 mètres des citernes RAG13 à RAG 15 40 hectares Ouvrage non conforme : - Revoir les surfaces, - Inverser les dissymétries, - traiter les surdensités.
Bagnols-en-Forêt	G13	Petit Roc	ZAE	15,5	Maintien en Conditions Opérationnelles par application d'un débroussaillage symétrique de 25 mètres Protocole Tortue d'Hermann pour partie
Saint-Raphaël	H33	Le Rastel	ZAE	5,8	Maintien en Conditions Opérationnelles par application d'un débroussaillage symétrique de 25 mètres sur la partie ZAE et d'un glacis sur la partie liaison
Fréjus	H79	Esquine	ZAE	24	Maintien en Conditions Opérationnelles par

					application d'un débroussaillage symétrique de 25 mètres
Fréjus	H82	Apié d'Amic	ZAE	11,3	Maintien en Conditions Opérationnelles par application d'un débroussaillage symétrique de 25 mètres
Fréjus	H90	La Louve	ZAP	18	Maintien en Conditions Opérationnelles par application d'un débroussaillage symétrique de 50 mètres Protocole Tortue d'Hermann



Visite technique de l'inter service : piste DFCI G13 Petit Roc  
Commune de Bagnols-en-Forêt

VISITE TECHNIQUE DU 26 OCTOBRE 2023					
Commune	Piste	Nomination	Statut	Surface	Observations
Fréjus	H81	Mare Trache	ZAP	24	Mise en conformité du débroussaillage par application d'un débroussaillage dissymétrique de 75 mètres côté Ouest et 25 mètres côté Est
Roquebrune-sur-Argens	F11	Valdingarde	ZAP	66,1	Mise en conformité du débroussaillage par application d'un débroussaillage dissymétrique 80 mètres/20 mètres de la citerne RAG15 au lieu-dit Bastide Neuve,

					puis 60 mètres/20 mètres de Bastide Neuve à la citerne RAG9, puis symétrique à 25 mètres de la citerne RAG9 au col du Bougnon et 2 surlargeurs de près de 200 mètres dans Le Fournel et au niveau de la Route Départementale RD8 au col du Bougnon
Puget-sur-Argens	G57	Les Lauriers	LIAISON	1	Maintien en Conditions Opérationnelles par application d'un débroussaillage de type glacis
Saint-Raphaël	CVO15		INTERFACE	4,5	Application d'un débroussaillage de 50 mètres côté Sud de l'avenue des Golfs



*Visite technique de l'inter-services : piste DFCI H81 Mare Trache  
Commune de Fréjus*

## **2. Travaux de débroussaillage 2022 - Réalisation 2023 par le biais de marchés publics**

Pour l'année 2023, deux marchés publics ont été lancés par le Syndicat pour le débroussaillage :

- Marché de prestation de services pour l'entretien de débroussaillage des ouvrages DFCI H83 Font Freye, H81 Mare Trache, H39 Castelli, G57 Les Lauriers, F11 Valdingarde et le CVO15,
- Marché de travaux pour la création de débroussaillage des ouvrages DFCI H83 Font Freye, H81 Mare Trache et H39 Castelli.

Le 6 janvier 2023 s'est tenue la visite des ouvrages avec les entreprises pour le premier marché public et le 10 mars 2023 pour le second marché public.

Entretien de débroussaillage	<b>Piste DFCI H83 Font Freye</b>
Entreprise	<b>VERT FORET SERVICES / ALPINE DES BOIS</b>
Protocole Tortue d'Hermann	Non
Période de réalisation	09/05/2023 au 10/11/2023
Date de réception MOA/MOE/Entreprise	20/11/2023
Date de réception MOA/MOE/Inter-service	A définir



Entretien de débroussaillage	<b>Piste DFCI H81 Mare Trache</b>
Entreprise	<b>VERT FORET SERVICES</b>
Protocole Tortue d'Hermann	Non
Période de réalisation	09/05/2023 au 10/07/2023
Date de réception MOA/MOE/Entreprise	18/07/2023
Date de réception MOA/MOE/Inter-service	26/10/2023



Entretien de débroussaillage	<b>Piste DFCI F11 Valdingarde</b>
Entreprise	<b>SNEP DOS SANTOS</b>
Protocole Tortue d'Hermann	Non
Période de réalisation	09/05/2023 au 26/06/2023
Date de réception MOA/MOE/Entreprise	30/06/2023
Date de réception MOA/MOE/Inter-service	26/10/2023



Entretien de débroussaillage	<b>Piste DFCI H39 Castelli</b>
Entreprise	<b>SNEP DOS SANTOS/ACTION TRAVAUX ENVIRONNEMENT</b>
Protocole Tortue d'Hermann	Oui
Période de réalisation	16/10/2023 au 19/02/2024
Date de réception MOA/MOE/Entreprise	19/02/2024
Date de réception MOA/MOE/Inter-service	A définir



Entretien de débroussaillage	<b>Piste DFCI G57 Les Lauriers</b>
Entreprise	<b>EDEA</b>
Protocole Tortue d'Hermann	Non
Période de réalisation	09/05/2023 au 15/06/2023
Date de réception MOA/MOE/Entreprise	15/06/2023
Date de réception MOA/MOE/Inter-service	26/10/2023



Entretien de débroussaillage	<b>CVO15</b>
Entreprise	<b>ALPINE DES BOIS</b>
Protocole Tortue d'Hermann	Non
Période de réalisation	01/06/2023 au 30/06/2023
Date de réception MOA/MOE/Entreprise	30/06/2023
Date de réception MOA/MOE/Inter-service	26/10/2023



### **3. Travaux de génie civil 2022 - Réalisation 2023 par le biais de marchés publics**

#### **Amélioration du passage à gué du vallon des Lauriers sur la piste DFCI G57 Les Lauriers**

A l'occasion du passage des engins de terrassement de la régie du Département du Var sur cette piste pour rejoindre un chantier, une amélioration provisoire du radier endommagé par les pluies de décembre 2019 avait été réalisée.

Une intervention complémentaire de consolidation a été effectuée.

Intervention génie civil	<b>G57 Les Lauriers</b>
Entreprise	<b>ACTION TRAVAUX ENVIRONNEMENT</b>
Protocole Tortue d'Hermann	Non
Période de réalisation	09/10/2023 au 12/10/2023
Date de réception MOA/MOE/Entreprise	13/10/2023
Date de réception MOA/MOE/Inter-service	26/10/2023



#### **4. Travaux citernes - Réalisation 2023 par le biais de marchés publics**

En date du 14 juin 2023, un courrier a été adressé aux maires des communes des Adrets-de-l'Estérel, Fréjus, Saint-Raphaël et Roquebrune-sur-Argens pour porter à leur connaissance l'état des lieux du réseau des citernes du PIDAF Estérel et leur soumettre un chiffrage pour les premiers travaux d'urgence à réaliser sur ces biens communaux.

##### **Commune des Adrets-de-l'Estérel**

**Echelle à redresser sur citerne AEL03 et canne d'aspiration à remplacer sur citerne AEL04 - piste DFCI H83 Font Freye**

Intervention citerne	<b>AEL03 et AEL04</b>
Entreprise	<b>ACTION TRAVAUX ENVIRONNEMENT</b>
Période de réalisation	09/2023
Date de réception MOA/MOE/Entreprise	10/2023
Date de réception MOA/MOE/Inter-service	26/10/2023

#### **5. Etudes et servitudes - Réalisation 2023 par le biais de marchés publics**

##### **A] Extension du PIDAF Estérel sur la commune de Roquebrune-sur-Argens**

Un marché de prestations intellectuelles a été lancé en janvier 2023 avec le groupement EGA, ALCINA, RASCAS BIODIV et PYRENEES CARTOGRAPHIE pour l'étude préalable à l'extension du PIDAF Estérel sur la commune de Roquebrune-sur-Argens.

Après une première phase de recueil des données et d'analyses pour poser un diagnostic de territoire (caractérisation du territoire communal, inventaire des ouvrages DFCI existants, définition des aléas feux de forêt,...), la phase de définition des objectifs a été présentée en Comité Technique élargi le 03 mai 2023.

S'en est suivie la phase de concertation et validation de la stratégie avec des réunions de travail suivies de visites terrain les 09 et 26 juin 2023 pour une restitution avec premières estimation financière et préconisations, environnementale et paysagère, par fiche ouvrage le 12 décembre 2023 en Comité Technique.

##### **B] Prise de servitude sur les pistes DFCI H83 Font Freye, H46 Ceinturon, H860 Fustièrre et H15 Crête de l'Etang**

Un marché de prestations intellectuelles a été lancé en avril 2022 avec l'entreprise MTD A pour la prise de servitude sur 4 ouvrages DFCI du PIDAF Estérel. Après avoir réalisé les missions relatives à la rédaction de la notice explicative (intérêt général de l'équipement DFCI, caractéristiques de

l'ouvrage,...) et l'élaboration de plans, une animation auprès des acteurs concernés a été effectuée. Cette étape comporte la rédaction d'une proposition de délibération et d'une notice d'information, la rédaction d'une note technique d'information avec soumission d'un protocole de rencontre des propriétaires, l'organisation et le pilotage de réunions d'information dans les communes concernées et la prise de contact avec les propriétaires, rencontre et rédaction des comptes-rendus.

une suspension a dû être opérée en 2023 afin de procéder à l'établissement du relevé des parcelles cadastrales par un géomètre compte-tenu du positionnement de certaines pistes, à cheval sur deux territoires communaux, avec superposition des informations cadastrales.

## 6. Travaux régie du Département du Var - Réalisation 2023

L'animation du PIDAF Estérel a consisté à suivre l'avancement des différents chantiers du Pôle Génie Civil du Département du Var, au fur et à mesure de leur réalisation. Grâce au parc d'engins de terrassement, il peut reprendre la bande de roulement des pistes DFCl, curer les fossés, etc.

Le tableau suivant reprend les programmations demandées par le Syndicat auprès du Pôle Génie Civil du Département du Var pour lesquels des interventions restent à mener :

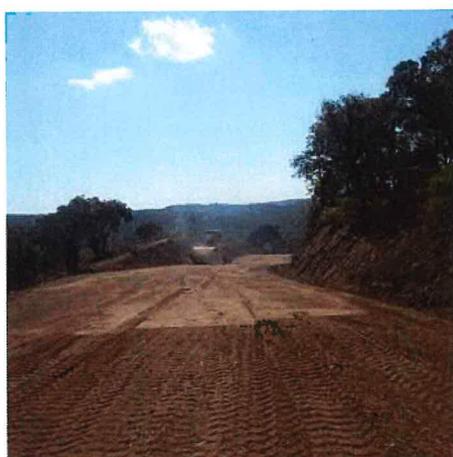
	Commune	Numérotation	Nom de l'ouvrage	Longueur (mètres)	Statut
<b>2021</b>	Bagnols-en-Forêt/ Puget-sur-Argens	G59	Pierre du Coucou	4.934	Liaison
	Fréjus	G28	Rosignole	4.080	ZAP
		G530	Ambon	3.090	ZAE
		H79	Esquine	4.790	ZAE
	Roquebrune-sur-Argens	F11	Valdingarde	5.300	ZAP/ZAE

	Commune	Numérotation	Dénomination	Longueur (mètres)	Statut
<b>2022</b>	Les Adrets-de-l'Estérel	H83	Font Freye	50	ZAP
		H86	Armélie	2.580	ZAP
		H105	Marras	1.820	Liaison
	Fréjus	H48	Avellan	1.920	ZAP
		H65	Puits Rouge	1.300	ZAP
		H86	Armélie	1.600	ZAP
		H82	Apié d'Amic	ponctuel	ZAE
		H71	Estarpe du Cheval	ponctuel	Liaison
		H67	Route du Malpey	980	ZAP
		H68	Route du Mont Vinaigre	2.590	Liaison
		H90	La Louve	1.880	Liaison
		Saint-Raphaël	H39	Castelli	3.120
	H31		Pic de l'Ours	9.350	Liaison
	H38		Gratadis	4.230	ZAP
	H34		Plateau d'Anthéor	2.250	ZAE
	H32		Cap Roux	4.200	Liaison
	H62		Roussivau	2.800	ZAE

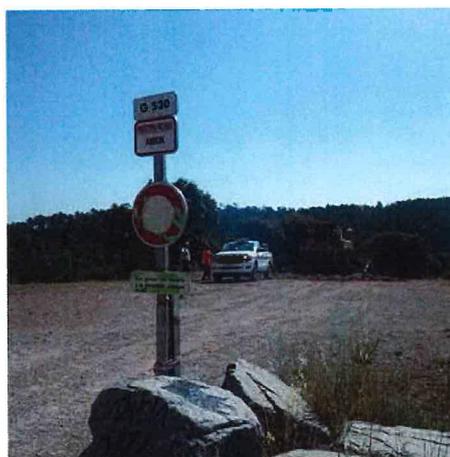
	Commune	Numérotation	Dénomination	Longueur (mètres)	Statut
<b>2023</b>	Fréjus	H66	Duchesse	2.200	Liaison
		H69	Estérel	2.200	ZAP
		H71	Estarpe du Cheval	2.130	Liaison

		G31	Malpasset	ponctuel	ZAP
		H81	Mare Trache	ponctuel	ZAP
	Saint-Raphaël	H28	Route de la Cadière	4.900	Liaison
		H32	Cap Roux	4.500	Liaison
Roquebrune-sur-Argens	F17	Charette	2.580	ZAP	
	F17	Les Clos	1.913	ZAP	
	F17	Les Bas Pétignons	1.492	ZAP	

Les réceptions 2023 concernent les pistes DFCI G28 Rossignole, G530 Ambon, G59 Pierre du Coucou, H62 Roussivau et H39 Castelli.



G28 Rossignole



G530 Ambon



G59 Pierre du Coucou



H62 Roussivau

## **7. Travaux APFM et Agence Travaux de l'ONF - Réalisation 2023**

Les Auxiliaires pour la Protection de la Forêt Méditerranéenne (APFM) ou l'Agence Travaux de l'Office National des Forêts ont effectué les travaux listés sur le tableau suivant. L'animation du PIDAF de l'Estérel a consisté à suivre l'avancement de leurs différents chantiers.

### **A] Entretien de débroussaillage**

Les réceptions 2023 concernent :

Commune	Numérotation	Dénomination	Surface (hectares)	Statut
Les Adrets-de-l'Estérel	H105	Marras	0,7	Liaison
Roquebrune-sur-Argens	F17	Les Clos	15,4	ZAP
	F17	Les Campons	21,4	ZAP
	F17	Les Bas Pétignons		ZAP
Saint-Raphaël	H38	Gratadis	37	ZAP



*Piste DFCI H105 Marras*

## **B] Entretien de débroussaillage autour des citernes DFCI**

Effectué au mois de juin, 18 citernes ont été traitées.

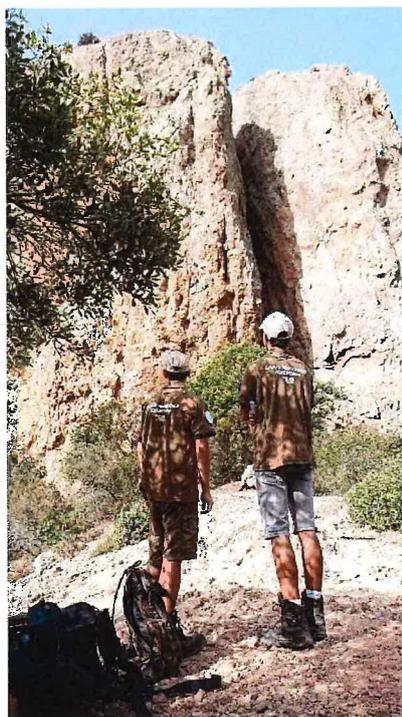
- Les Adrets de l'Estérel : AEL1 à 6
- Fréjus : FRJ6, 8, 12, 14, 17 et 22.
- Saint-Raphaël : SRL15, 22, 23, 25, 33 et 34.

## **8. Renforcement de la surveillance du massif - Garde Régionale Forestière**

Depuis 2018, une nouvelle politique régionale forestière « guerre du feu » a été mise en place par la Région Sud. Parmi les accompagnements proposés pour les Syndicats se trouve le dispositif de la Garde Régionale Forestière pour une communication au plus près de la population afin de sensibiliser aux risques incendies sur de grands massifs forestiers.

Composée de jeunes de 18 à 25 ans, la garde permet d'assurer un moyen humain de surveillance et d'information sur la prévention des feux de forêt sur des territoires comme celui du Syndicat.

Pour l'année 2023, quatre gardes ont été recrutés. Une semaine de formation a eu lieu à l'issue de laquelle une remise de blasons par le vice-Président de la Région Sud, monsieur François de Canson a été effectuée. Les deux binômes ont ensuite été opérationnels du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août. Des rapports journaliers ont été réalisés et une relation étroite avec les partenaires DFCI du Syndicat tels que les Comités Communaux Feux de Forêt, les patrouilleurs de l'Office National des Forêts et les Sapeurs-Pompiers du Service Départemental d'Incendie et de Secours assurée.



GRF en patrouille au Cap Roux - commune de Saint-Raphaël

## ➤ Volet concertation

### 1. Suivi de la politique des partenaires locaux, départementaux, régionaux et européens

Le 23 février 2023 s'est tenue une journée interservices DFCI/Maîtrise d'Ouvrage où intervenaient :

- Anne RABAULT - Cheffe du service agriculture et forêt de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Var,
- Alain MONAVON - Responsable du pôle DFCI de l'agence Alpes-Maritimes/Var,
- Caroline VIARD - Inspectrice des Sites de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- Elsa BARDI-ASSANTE - Cheffe du service Forêt Natura 2000 Région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- Laura CARLON - Cheffe adjointe du service Forêt Natura 2000 Région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- Laurence RODRIGUEZ - Responsable du service risque incendie de forêt au Département du Var,
- Contrôleur général Eric GROUIN - Directeur départemental du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var,
- Lieutenant-Colonel Vincent PAIRAULT - Chef du Groupement prévision au Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var,
- Capitaine Serge DENEUBOURG - Groupement prévision, service DFCI au Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var,
- Sophie PERCHAT - Directrice des Communes Forestières du Var.

Principaux éléments communiqués :

- Transfert du GUSI (Guichet Unique Service Instructeur) de la DDTM à la Région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la nouvelle programmation FEADER 2023-2027,

- Création d'un service Forêt Natura 2000 à la Région qui a terme se composera de 22 agents dont 7 seront dédiés à l'instruction des dossiers FEADER
- Pour le Département du Var, les interlocutrices seront :
  - Madame Cindy SGATNI,
  - Madame Manon TERRASSON,
  - Madame Julie MARITON.
- L'ASP (Agence de Services et de Paiements) reste l'organisme payeur tandis que la Région devient à la fois autorité de gestion et de contrôle,
- A la DDTM :
  - Corinne HENRI remplace Willy MARTIN en tant que cheffe du bureau Forêt/DFCI,
  - Rémi RODRIGUEZ remplace Vincent PETIT en tant que technicien forestier,
  - Solange BOISSI reste la référente pour les servitudes,
- Au SDIS : Serge DENEUBOURG remplace Mickael CHAMPENOIS pour les réceptions DFCI
- La programmation 2014-2022 se termine avec environ 440 dossiers en souffrance. Tous les dossiers devront être soldés au 31.12.2024 sous peine de substitution FEADER à la Région pour les paiements,
- Seulement 30 dossiers seront acceptés pour le Var en 2023
- Maintien du Comité Technique de massif ciblé sur les échanges avec les acteurs locaux (associations, propriétaires forestiers, ...) et non sur le choix des ouvrages vu en pré-comité technique.
- Référentiel de coût par prestations DFCI demandé,
- Révision du PDPFCI (Plan Départemental de Protection des Forêts Contre les Incendies) avec, parmi les axes ciblés, des résultats positifs (par exemple les PIDAF fonctionnent bien et il y a eu une réduction du nombre d'incendies de forêt) sauf pour celui en lien avec le renforcement de la protection des biens et des personnes relatif notamment au taux de réalisation des OLD
 

Le nouveau PDPFCI se constituera des axes suivants :

  - Réduction du nombre de départ de feux,
  - Réduction des surfaces brûlées,
  - Renforcement de la protection des biens et des personnes,
  - Conciliation des enjeux DFCI/environnement, DFCI/accueil du public,
  - L'information à diffuser aux partenaires.
- Rappel de la nécessité de faire vivre son PIDAF et le faire évoluer tous les 2/3 ans par passage en sous-commission départementale,
- Rappel des enjeux à concilier. Même si passage en commissions biodiversité et paysage lors de l'élaboration d'un PIDAF, il faut prévenir les gestionnaires (Natura 2000, inspecteur des sites,...) lorsque des travaux ont lieu sur les ouvrages en question.

Au titre de l'exercice 2023, le comité technique de massif Est s'est réuni le 28 février 2023. Sur 7 ouvrages DFCI pressentis, seuls 3 ont été retenus :

- H71 Estarpe du Cheval,
- H69 Estérel,
- H22 Route des Cols.

Le comité technique de massif Sud s'est, quant à lui, tenu le 31 mars 2023. Compte-tenu de l'étude d'extension du PIDAF Estérel sur la commune de Roquebrune-sur-Argens en cours, aucun ouvrage n'a été proposé au financement FEADER car l'arbitrage politique sur les ouvrages DFCI à retenir doit se tenir au préalable.

## **2. Relations avec les partenaires institutionnels**

### **A] Département des Alpes-Maritimes**

#### Piste H15 Crête de l'Etang

Il a été constaté que l'entretien de la piste DFCI H15 Crête de l'Etang est défaillant. Selon la fiche ouvrage, « cette piste est utilisée par le SDIS06 et entretenue par Force06. Pas de travaux de débroussaillage à prévoir ».

Un courrier en date du 19 octobre 2023 a été envoyé à la Direction Environnement et Gestion des Risques du Centre Administratif Départemental des Alpes-Maritimes de la Préfecture des Alpes-Maritimes afin de savoir si l'engagement d'entretien est maintenu et obtenir dans ce cas un calendrier d'intervention.

### **B] Office National des Forêts**

#### Piste H17 Baladou

Lors de la révision du PIDAF Estérel en 2018, la piste DFCI H17 Baladou, dernier rempart avant la mer si un feu éclot dans le secteur, a fait l'objet d'une concertation approfondie entre les partenaires. Cet ouvrage suit un axe Nord/Sud et se trouve au cœur de la Forêt Domaniale de l'Estérel ainsi que du Site Classé du massif de l'Estérel oriental. Il présente un impact paysager élevé par sa visibilité depuis les sommets qui comptent parmi les plus fréquentés du massif et traverse la future Réserve Biologique Intégrale de l'Estérel.

Le PIDAF Estérel a acté le fait que cet ouvrage serait doté :

- D'une partie « Liaison » sur 1 kilomètre par réalisation d'une bande débroussaillée de 2\*2 mètres et un gabarit de 4 mètres de hauteur de la maison forestière des Trois Termes à l'ancienne carrière située au point altimétrique 279 mètres,
- D'une partie « ZAE/ZAP » sur 7 kilomètres dont la précision du débroussaillage sera apportée par une étude complémentaire spécifique intégrant l'ensemble des trois enjeux à savoir DFCI, environnement et paysage.

Par courrier du 15 décembre 2022, le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) du Var a remis au Syndicat un avis relatif à l'adaptation du débroussaillage de cet ouvrage répondant aux exigences des moyens de secours accompagné d'un plan.

Un courrier en date du 17 mai 2023 a été envoyé au Directeur de l'Agence Interdépartementale Var/Alpes-Maritimes afin de solliciter les bureaux d'étude paysage et environnement de l'Office National des Forêts pour réaliser l'étude paysagère et environnementale.

#### Point DDTM/ONF/APFM

Une réunion s'est tenu le 06 décembre 2023 afin de faire le point sur les ouvrages DFCI du PIDAF Estérel inscrits à la programmation 2020-2024 non traités :

- *Piste DFCI H67 Malpey* : ouvrage en attente d'une exploitation forestière pour traitement de la surdensité,
- *Pistes DFCI G28 Rossignole, H83 Font Freye et G530 Ambon* : ouvrages en attente d'une exploitation forestière pour traitement de la surdensité majoritairement en forêts privées. Le Syndicat doit procéder à une animation avec le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) et prendre attache auprès du camp militaire qui en règle générale préfère intervenir eux-mêmes sur leur propriété,
- *Piste DFCI G14 Bayonne* : ouvrage en cours de traitement pour exploitation forestière (entreprise Triboulet) avec une coupe qui doit se finir au printemps 2024 qui rendra la totalité de l'ouvrage en Maintien en Conditions Opérationnelles,
- *Piste DFCI G21 Magail* : ouvrage en attente d'une exploitation forestière pour traitement de la surdensité,

- Piste DFCI H62 Roussivau : ouvrage avec 7 ha en zonage tortue modérée et 11 ha en site classé 100% en forêt publique. Problème de surdensité ponctuelle,
  - Piste DFCI H78 Bosen : ouvrage de 15 ha sans enjeux environnementaux identifiés dans la fiche ouvrage PIDAF mais 100 % en Site Classé,
- A inscrire au programme FEADER 2024 pour réalisation par une entreprise en 2025 par une entreprise avec la piste DFCI H80 balcon de l'Esquive sans exploitation forestière.

et sur les travaux APFM en cours sur le massif de l'Estérel :

- Piste DFCI H86 Armélie : intervention de l'échangeur A8 à AEL1 puis de AEL3 à FRJ5. Complément de début de piste côté A8 en valider par DDTM pour les prochains passages et portion entre AEL1 AEL2 toujours à faire par entreprise. *Intervention terminée,*
- Piste Fonsante : actuellement partie sur le territoire de la commune des Adrets-de-l'Estérel non inscrite dans le PIDAF Estérel. Du fait de la continuité de l'ouvrage sur le PIDAF de la Communauté de Communes du Pays de Fayence, à intégrer lors de l'actualisation du PIDAF Estérel en ZAE 2\*25 mètres. La fermeture de la route à la circulation est à envisager mais problème de contrôle des ayants droits avec le terrain de moto-cross et l'aéromodélisme (tous les adhérents n'ont pas de licence). Ces structures d'accueil peuvent-elles mettre en place des responsables à la barrière? La signalétique B0 disparaît dès pose effective. Point d'attention à avoir sur la route qui s'ensable au niveau du pont de l'autoroute (à voir avec monsieur Perraudin) car il ne faut pas toucher aux fondations. *Intervention des APFM pour faire un débroussaillage symétrique de 2\*25 mètres sur une surface de 8 ha - Fin des travaux estimée entre fin janvier et début février 2024,*
- Piste DFCI F17 Charrette : ouvrage en cours d'intégration au PIDAF Estérel avec l'étude d'extension du PIDAF Estérel sur la commune de Roquebrune-sur-Argens. Ouvrage en zonage tortue moyen avec un fort envahissement par le mimosa. Surface d'environ 25 ha pour cette ZAP. *Intervention de l'agence travaux de l'ONF prévue de janvier à avril 2024,*
- Piste DFCI H72 Route d'Italie : ouvrage avec 0,1 ha en zone tortue modérée et 2 ha en zone Natura 2000 habitats. *Intervention des APFM pour faire un débroussaillage type glacis sur une surface de 2,2 ha. Fin des travaux estimée à mi-mars 2024,*
- Piste DFCI H28 Route de la Cadière : ouvrage sans enjeux environnementaux identifiés dans la fiche ouvrage PIDAF mais 100% en Site Classé. *Intervention des APFM pour faire un débroussaillage type glacis sur une surface de 1,5 ha. Fin des travaux estimée à fin mars/début avril 2024.*

### **C] Service Départemental d'Incendie et de Secours**

Une journée de reconnaissance de terrain en prévision de la saison estivale s'est tenue le 12 mai 2023.





Visuels de la journée

### 3. Relations avec les partenaires techniques

#### **A] Conservatoire des Espaces Naturels PACA / Service Natura 2000 d'Estérel Côte d'Azur Agglomération**

Dans le cadre du traitement de la piste DFCI H90 La Louve, soumise à des prescriptions environnementales (zone Natura 200, zonage tortue d'Hermann) et paysagères (Site Classé du massif de l'Estérel oriental), une coordination s'est opérée entre la cellule Natura 2000 d'Estérel Côte d'Azur Agglomération, le Conservatoire des Espaces Naturels PACA, l'Office National des Forêts et le Syndicat afin de mener une opération pilote de lutte contre le mimosa d'hiver sur ce site.

Dans un premier temps, un protocole particulier avec une coupe des troncs de mimosa à 40 cm de hauteur et un stockage des broyats de rémanents sur les accotements a été réalisé par une entreprise.

Dans un second temps, afin de restaurer les habitats naturels originels du site, les animateurs Natura 2000 et le CEN PACA ont travaillé conjointement sur un chantier d'arrachage des souches et des drageons de mimosas. Mécanisée à la mini-pelle et manuelle, cette intervention a eu lieu au printemps 2023 en présence potentielle de Tortue d'Hermann. Les précautions nécessaires ont donc été prises pour préserver les individus. Les broyats de mimosas d'hiver ont été ensuite répartis sur les cheminements.

Après la réalisation d'un état des lieux, un protocole de suivi de l'efficacité de la méthode a été mis en place et des repasses seront prévues pendant plusieurs années au vu de la dynamique de cette espèce très envahissante.



Photographies prises sur le chantier de l'ouvrage DFCI H90 La Louve – commune de Fréjus

## **B| ESCOTA**

En prévision d'un chantier de confortement de talus par forage de clous d'ancrage et mise en place de grillage plaqué qui se tiendra en février 2024, le Syndicat s'est tenu à disposition des entreprises et a fourni une autorisation de circulation sur l'ouvrage DFCI H15 Crête de l'Etang.



Cartographie de l'accès et de la zone chantier - commune de Fréjus

## **4. Concertation et information des propriétaires privés**

### **Propriétaire Ferme du Bonheur**

En date du 12 décembre 2023, le Syndicat a rencontré les propriétaires de la Ferme du Bonheur pour présentation de leur projet de pose de portails et clôture de leur propriété de 5 hectares traversée par l'ouvrage DFCI F17 Charrette.

En l'absence de servitude sur cet ouvrage, des directives ont été données quant au modèle de portail, au dispositif de fermeture et à l'accès à la bande de roulement ainsi qu'à la bande débroussaillée.

## **5. Concertation et information Comités Communaux Feux de Forêt (CCFF) sur l'état des équipements de défense**

En date du 03 mars 2023 s'est tenue une réunion avec les CCFF afin de présenter l'état des lieux des citernes DFCI réalisé en 2022, présenter la signalétique « risque feu de forêt » aux portes d'entrées de l'Estérel (changement quotidien des visuels effectué par les CCFF), présenter la Garde Régionale Forestière qui sera mise en place pour la saison estivale 2023 et avoir les retours d'information de terrain.



Visuel d'un panneau « Risque incendie – Massif Estérel »

Une nouvelle réunion avant saison s'est tenue le 23 juin 2023 et après saison le 25 novembre 2023. Le Syndicat a par ailleurs été présent à l'Assemblée Générale des CCFF de Saint-Raphaël le 28 novembre 2023.

## **6. Concertation et information des communes**

Un courrier a été adressé au printemps 2023 aux maires des communes sur lesquelles des travaux DFCI par passation de marchés publics allaient s'opérer.

### **➤ Volet programmation**

#### **1. Montage des dossiers de subventions**

Le programme 2023-Réalisations 2024 de travaux DFCI (pistes DFCI H71 Estarpe du Cheval et H22 Route des Cols) a été présenté en financement au Département du Var pour un estimatif financier de 36.100 euros HT.

En date du 06 juin 2023, les dossiers de prise de servitude pour 9 ouvrages DFCI (G19 Culasse, G21 Magail, G31 Malpasset, G52 Escolles, G530 Ambon, H86 Armélie, H65 Puits-Rouge, H39 Castelli, H90 La Louve) ont été déposés auprès de la Région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Département du Var pour un estimatif financier de 92.000 euros HT.

#### **2. Perspectives**

- Actualisation du PIDAF

Parmi les actions listées se trouvent :

- l'intégration de la piste DFCI FONSANTE en tant que ZAE,
- le questionnement du maintien de la piste DFCI H15 Crête de l'Etang si désengagement de FORCE06 pour l'entretenir,
- la sortie de la piste DFCI H69 Estérel suite à la visite inter-services du 26 octobre 2023,
- la sortie de la piste DFCI H87 Ubac de la Verrerie suite à la visite inter-services du 12 mai 2023.
- la prolongation de la piste DFCI H105 Marras jusqu'au lotissement de la commune des Adrets-de-l'Estérel pour remplacer la portion de la piste DFCI H87 Ubac de la Verrerie abandonnée,

- la prolongation de la piste DFCI G57 Les Lauriers jusqu'à l'entrée du lotissement de La Lieutenante sur la commune de Puget-sur-Argens pour limiter les circulations anarchiques de part et d'autre de la barrière DFCI,
- le prolongement de la piste DFCI G31 Malpasset jusqu'à la fin de la RD37 Malpasset.

## 5. CONCLUSION

Le Syndicat est un acteur incontournable de la gestion des risques d'incendies de forêts sur l'Est varois et plus particulièrement sur le cœur du massif de l'Estérel. L'animation du PIDAF permet de présenter tous les travaux nécessaires à la protection du massif remarquable de l'Estérel, mais aussi de transmettre toutes les informations liées aux ouvrages structurants de la DFCI à l'ensemble des partenaires.

Le Syndicat assure au niveau local une cohésion d'ensemble en intégrant dans son bilan les travaux réalisés par les partenaires (Département, APFM., etc.... ) et les en remercie. A l'échelle des massifs forestiers, les comités techniques de massif prennent le relais avec pour objectifs de :

- Garantir la concertation et coordination des travaux DFCI projetés avec l'ensemble des acteurs concernés du territoire, à savoir notamment les maîtres d'ouvrage limitrophes, les partenaires sur les volets environnementaux et propriétés forestières publiques et privées : en lien avec l'analyse des documents préparatoires, l'échange se fera principalement sous forme de questions/réponses entre les partenaires et les maîtres d'ouvrage,
- Échanger sur les dossiers prioritaires à retenir, au vu du nombre maximal de dossiers à retenir, et permettre aux maîtres d'ouvrage DFCI d'ajuster le projet de programmation FEADER et/ou affiner le contenu des dossiers,
- Échanger de façon plus générale sur les difficultés rencontrées par les maîtres d'ouvrage sur la DFCI (application des arrêtés, servitudes, difficultés de conciliation des enjeux etc.).

A Fréjus, le 15 mars 2024

La Technicienne en charge  
des projets DFCI



## ANNEXE 1 : Programme de travaux 2022 / Réalisation 2023 Approbation du projet et demandes de financement

Le Plan Intercommunal de Débroussaillage et d'Aménagement Forestier (PIDAF) a arrêté certains travaux à exécuter sur le territoire des communes du S.I.P.M.E. : les Adrets-de-l'Estérel, Bagnols-en-Forêt, Fréjus, Puget-sur-Argens, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël.

Par ailleurs, la protection au titre de la Défense des Forêts contre l'Incendie (DFCI) peut également s'exercer à travers la réalisation d'études ou la création de servitudes.

Ces travaux et études peuvent faire l'objet de subventionnements par le Conseil Départemental du Var, la Région Sud PACA, l'Etat ou le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER).

En termes de réalisation ils peuvent être effectués en régie par le Conseil Départemental du Var. Par ailleurs, il est à noter que les Auxiliaires de Protection de la Forêt Méditerranéenne du pôle DFCI de l'Office National des Forêts (ONF) interviennent également.

Il est proposé pour l'année 2022, le programme suivant à exécuter en 2023 sur le territoire du S.I.P.M.E. :

### I/ Travaux réalisés par le biais de marchés publics :

Commune	Localisation		Type de travaux	Longueur (m)	Surface (ha)	Montant estimé des travaux en HT	Montant assistance technique HT	Montant total des travaux HT réalisés par le S.I.P.M.E.	Montant total des travaux TTC réalisés par le S.I.P.M.E.	Participation communale (assistance technique comprise) TTC	Mode de réalisation	Section
Les Adrets-de-l'Estérel	H 83	Font Freye	Création aire de retournement		1	17 500,00 €	1 050,00 €	18 550,00 €	22 260,00 €	7 420,00 €	MP	Investissement
	H 83	Font Freye	Création du débroussaillage DFCI de ZAP	1 300	12,2	46 360,00 €	2 781,60 €	49 141,60 €	58 969,92 €	19 656,64 €	MP	Investissement
	H 83	Font Freye	Entretien débroussaillage	600	5,8	14 500,00 €	870,00 €	15 370,00 €	18 444,00 €	6 148,00 €	MP	Fonctionnement
Fréjus	H 81	Mare Trache	Création du débroussaillage DFCI de ZAP		10	35 000,00 €	2 100,00 €	37 100,00 €	44 520,00 €	14 840,00 €	MP	Investissement
	H 81	Mare Trache	Entretien de débroussaillage DFCI	2 900	10	25 000,00 €	1 500,00 €	26 500,00 €	31 800,00 €	10 600,00 €	MP	Fonctionnement
Pugets-sur-Argens	G 57	Les Lauriers	Travaux connexes de réhabilitation d'un radier	1		4 500,00 €	270,00 €	4 770,00 €	5 724,00 €	1 908,00 €	MP	Investissement
	G 57	Les Lauriers	Glacis	1 350	1	2 500,00 €	150,00 €	2 650,00 €	3 180,00 €	1 060,00 €	MP	Fonctionnement
Roquebrune-sur-Argens	F 11	Valdingarde	Entretien de débroussaillage DFCI	6 900	71	142 000,00 €		142 000,00 €	170 400,00 €	56 800,00 €	MP	Fonctionnement
Saint-Raphaël	H 39	Castelli de Roussivau à Colle Douce	Création du débroussaillage DFCI de ZAP	7 100	17	59 500,00 €	3 570,00 €	63 070,00 €	75 684,00 €	25 228,00 €	MP	Investissement
	H 39	Castelli de Roussivau à Colle Douce	Entretien de débroussaillage DFCI	7 100	40	100 000,00 €	6 000,00 €	106 000,00 €	127 200,00 €	42 400,00 €	MP	Fonctionnement
	CVO15	Non subventionné	Entretien de débroussaillage DFCI		4,5	3 500,00 €	105,00 €	3 605,00 €	4 326,00 €	4 326,00 €	MP	Fonctionnement

SOIT UN MONTANT TOTAL PREVISIONNEL DE 468.756,60 € HT :

- 450.360,00 € HT POUR LES TRAVAUX
- 18.396,60 € HT POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE.

## II/ Travaux réalisés en régie par le Conseil Départemental du Var :

Les travaux susceptibles d'être réalisés en régie, et pour lesquels le S.I.P.M.E. sollicite l'aide du Conseil Départemental du Var, sont les suivants :

Communes	Localisation		Type de travaux	Longueur (m)	Surface (ha)	Montant estimé des travaux en HT	Montant assistance technique HT	Montant total des travaux HT réalisés par le S.I.P.M.E.	Montant total des travaux TTC réalisés par le S.I.P.M.E.	Participation communale (assistance technique comprise) TTC	Mode de réalisation	Section
Les Adrets-de-l'Estérel	H 83	Font Freye	Reprofilage	50		6 000,00 €	180,00 €	180,00 €	216,00 €	216,00 €	CD 83	Fonctionnement
	H 86	Armélie	Curage fossés + reprofilage	2 580		25 800,00 €	774,00 €	774,00 €	928,80 €	928,80 €	CD 83	Fonctionnement
	H 105	Marras	Curage fossés + reprofilage	1 820		18 200,00 €	546,00 €	546,00 €	655,20 €	655,20 €	CD 83	Fonctionnement
Fréjus	H 48	Avellan	Curage fossés + reprofilage	1 920		19 200,00 €	576,00 €	576,00 €	691,20 €	691,20 €	CD 83	Fonctionnement
	H 65	Puits Rouge	Curage fossés + reprofilage	1 300		13 000,00 €	390,00 €	390,00 €	468,00 €	468,00 €	CD 83	Fonctionnement
	H 86	Armélie	Curage fossés + reprofilage	1 600		16 000,00 €	480,00 €	480,00 €	576,00 €	576,00 €	CD 83	Fonctionnement

Soit un montant total prévisionnel de 101.146,00 € HT :

- 98.200,00 € HT POUR LES TRAVAUX
- 2.946,00 € HT POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE.

## III/ Travaux réalisés par les Agents de Protection de la Forêt Méditerranéenne :

Les travaux susceptibles d'être réalisés par les Agents de Protection de la Forêt Méditerranéenne sont les suivants :

Comunes	Localisation		Type de travaux	Longueur (m)	Surface (ha)	Montant estimé des travaux en HT
Les Adrets-de-l'Estérel	H 83	Font Freye	Entretien débroussaillage	1 500	15	22 500,00 €
	H 86	Armélie de A8 à AEL 1	Entretien débroussaillage	5 100	36	54 000,00 €
CC Pays de Fayence (Bagnols-en-Forêt)	G 21	Magail	Entretien débroussaillage	6 000	27,5	49 500,00 €
Fréjus	G 28	Rosignole	Entretien débroussaillage	3 900	35,8	53 700,00 €
	G 530	Ambon	Entretien débroussaillage	3 000	13,3	19 950,00 €
	H 68	Mont Vinaigre	glacis	2 650	1,1	2 200,00 €
	H 86	Armélie de AEL 3 à FRJ 5	Entretien débroussaillage	2 000	16,9	28 730,00 €
	H 90	La Louve	Glacis	1 900	0,8	1 200,00 €
Roquebrune-sur-Argens		Vigie Redon	Entretien débroussaillage		1,2	24 192,00 €
	F 233	Les Clos	Entretien débroussaillage		27,7	41 550,00 €
	G 78	Palayson	Entretien débroussaillage	1 800	17	25 500,00 €
	G 79	Le Trou de la Jarre Nord	Entretien débroussaillage	1 200	2,4	3 600,00 €

Soit un montant total prévisionnel de 326.622,00 € HT.